

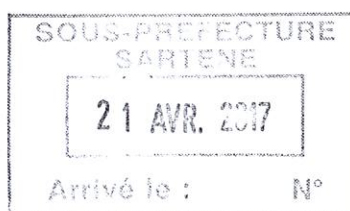


EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
PORTO-VECCHIO

**N° 17/044/F**

**SÉANCE DU 12 AVRIL 2017**

**OBJET** : FINANCES  
Compte administratif – Exercice 2016.



L'an deux mille dix-sept, le douze du mois d'avril à 9 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 05 avril 2017 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Antoinette CUCCHI, 1<sup>er</sup> adjoint, en l'absence du Maire conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient présents** : Marie-Antoinette CUCCHI ; Joseph TAFANI ; Gaby BIANCARELLI ; Véronique MAGLIOLO ; Jean-Michel SAULI ; Florence VALLI ; Xavière MERCURI ; Armand PAPI ; Antoine ACQUATELLA ; Sylvie CASANOVA ; Patrice BORNEA ; Jacqueline BARTOLI ; Jean-Marie SANTONI ; Joëlle DA FONTE ; Vanessa GIORGI ; Pierre-Paul NICOLAÏ ; Gérard CESARI ; Jeanne STROMBONI ; Jean-Christophe ANGELINI ; Marielle DELHOM.

**Absents** : Georges MELA ; Michel DALLA SANTA ; Jean-Baptiste LUCCHETTI ; Marie-Noëlle NICOLAÏ ; Sylvie ROSSI ; Jean-François GIRASCHI ; Noëlle SANTONI ; Jean-Baptiste SANTINI ; Léa MARIANI ; Jean-Marc ANDREANI ; Didier REY ; Nathalie APOSTOLATOS ; Fabien LANDRON.

**Avaient donné procuration** : Michel DALLA SANTA à Joseph TAFANI ; Marie-Noëlle NICOLAÏ à Gaby BIANCARELLI ; Sylvie ROSSI à Florence VALLI ; Jean-François GIRASCHI à Véronique MAGLIOLO ; Jean-Baptiste SANTINI à Marie-Antoinette CUCCHI ; Léa MARIANI à Xavière MERCURI ; Jean-Marc ANDREANI à Antoine ACQUATELLA ; Didier REY à Gérard CESARI ; Nathalie APOSTOLATOS à Jean-Christophe ANGELINI ; Fabien LANDRON à Jeanne STROMBONI.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Joëlle DA FONTE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Le compte administratif est un document de synthèse qui représente les résultats de l'exécution du budget. Il intervient après la transmission du compte de gestion établi par le comptable de la commune.

Ainsi le Conseil Municipal, en pleine connaissance de l'ensemble des documents budgétaires relatifs à l'exercice considéré, est invité à se prononcer, après examen des opérations consignées dans le compte administratif rappelées comme suit :

### Budget principal

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés		937.185,45 €	2.042.178,95 €		1.104.993,50 €	
Opérations de l'exercice		2.877.606,47 €		423.789,39 €		3.301.395,86 €
Part affectée	620.185,45 €				620.185,45 €	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		<b>3.194.606,47 €</b>	<b>1.618.389,56 €</b>			<b>1.576.216,91 €</b>

### Budget annexe de l'assainissement

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés		1.735.392,15 €		44.116,60 €		1.779.508,75 €
Opérations de l'exercice		709.108,39 €	324.957,08 €			384.151,31 €
Part affectée	735.000,00 €				735.000,00 €	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		<b>1.709.500,54€</b>	<b>280.840,48 €</b>			<b>1.428.660,06 €</b>

### Budget annexe du Port de Plaisance

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés		461.591,36 €		1.074.973,20 €		1.536.564,56 €
Opérations de l'exercice		673.682,97 €		311.903,01 €		985.585,98 €
Part affectée	339.441,00 €				339.441,00 €	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		<b>795.833,33 €</b>		<b>1.386.876,21 €</b>		<b>2.182.709,54 €</b>

### Budget annexe de l'eau

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés		402.779,26 €	617.812,82 €		215.033,56 €	
Opérations de l'exercice		584.929,72 €		622.126,85 €		1.207.056,57 €
Part affectée	280.000,00 €				280.000,00 €	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		<b>707.708,98 €</b>		<b>4.314,04 €</b>	<b>712.023,01 €</b>	

Le Conseil Municipal,

Où le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif et ses décisions modificatives,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Services Publics Industriels Commerciaux du 10 avril 2017,

Après en avoir délibéré,

## DÉCIDE

**ARTICLE 1 :** de donner acte au Maire de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2016, document annexé à la présente délibération et comportant le compte administratif principal, les comptes administratifs annexes de l'assainissement, du port de plaisance et de l'eau ainsi que les informations prévues par le décret n° 93-570 du 27 mars 1993 pris pour l'application des articles 13, 15 et 16 de la loi n° 92-125 du 06 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République.

**ARTICLE 2 :** de constater pour les comptes administratifs visés à l'article 1, un total d'opérations budgétaires comme suit :

### Budget principal

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés		937.185,45 €	2.042.178,95 €		1.104.993,50 €	
Opérations de l'exercice		2.877.606,47 €		423.789,39 €		3.301.395,86 €
Part affectée	620.185,45 €				620.185,45 €	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		<b>3.194.606,47 €</b>	<b>1.618.389,56 €</b>			<b>1.576.216,91 €</b>

### Budget annexe de l'assainissement

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés		1.735.392,15 €		44.116,60 €		1.779.508,75 €
Opérations de l'exercice		709.108,39 €	324.957,08 €			384.151,31 €
Part affectée	735.000,00 €				735.000,00 €	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		<b>1.709.500,54€</b>	<b>280.840,48 €</b>			<b>1.428.660,06 €</b>

## Budget annexe du Port de Plaisance

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés		461.591,36 €		1.074.973,20 €		1.536.564,56 €
Opérations de l'exercice		673.682,97 €		311.903,01 €		985.585,98 €
Part affectée	339.441,00 €				339.441,00 €	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		<b>795.833,33 €</b>		<b>1.386.876,21 €</b>		<b>2.182.709,54 €</b>

## Budget annexe de l'eau

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés		402.779,26 €	617.812,82 €		215.033,56 €	
Opérations de l'exercice		584.929,72 €		622.126,85 €		1.207.056,57 €
Part affectée	280.000,00 €				280.000,00 €	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		<b>707.708,98 €</b>		<b>4.314,04 €</b>	<b>712.023,01 €</b>	

**ARTICLE 3 :** de reconnaître la sincérité des restes à réaliser.

**ARTICLE 4 :** de constater et d'approuver les résultats définitifs de l'exercice arrêtés comme suit :

Compte administratif principal : excédent	<b>1.576.216,91 €</b>
Compte administratif annexe de l'assainissement : excédent	<b>1.428.660,06 €</b>
Compte administratif annexe du Port de Plaisance : excédent	<b>2.182.709,54 €</b>
Compte administratif annexe de l'eau : déficit	<b>- 712.023,01 €.</b>

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents	20
Nombre de procurations	10
Nombre de suffrages exprimés	30
Votes : pour	<b>23</b>
dont procurations	7
contre	<b>7</b>
dont procurations	3
abstention	
dont procurations	
unanimité	



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
LE MAIRE,





<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>
<b>ARRETE ETSIGNATURES</b>	<b>D2</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1
Taxe d'habitation	32 740 000	3,22%	28,89	4,5	9 458 586	4,48%
TFPB	26 675 000	3,83%	11,76	4,5	3 136 980	4,53%
TFPNB	350 800	-2,71%	110,24	4,5	386 722	4,50%
<b>TOTAL</b>	<b>59 765 800</b>				<b>12 982 288</b>	

**ARRETE - SIGNATURES - Budget Principal et budgets annexes de l'assainissement, du port de plaisance et de l'eau.**

Nombre de membres en exercice ..... 33...  
 Nombre de membres présents ..... 20...  
 Nombre de suffrages exprimés ..... 30...  
 VOTES : Pour ..... 23...  
 Contre ..... 7...  
 Abstentions ..... 1...  
 Date de convocation : 05 avril 2017

SOUS-PREFECTURE  
 SARTENE  
 21 AVR. 2017  
 Arrivé le : N°

Présenté par le Maire,  
 A Porto-Vecchio le  
 Le Maire, 12 AVR 2017

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire,  
 A Porto-Vecchio, le 12 AVR 2017

Les membres du conseil municipal,